

Sictomsed

Collecte et traitement des déchets du secteur Eyrieux Doux

COMPTE-RENDU COMMISSION TECHNIQUE - FINANCES ET COMMUNICATION

Date : Mardi 14 septembre 2021 à 17h30
Lieu : SICTOMSED – Salle de Réunion – ZI LA PALISSE –
1070 ALLEE DES VERGERS - 07160 Le Cheylard

Présents : BROSSE Karine – COSTE René – COURTAULT Joëlle - FREYDIER Nicolas - GAILHOT Emmanuel - JALLAT David - LOUIS Michel – SERRE Denis

Absent excusé : DEBARD Cécile

Ordre du jour :

1. Marché « Fourniture de composteurs individuels et collectifs »
2. Composteurs collectifs – panneaux d'information
3. Composteurs collectifs – campagne de communication
4. Composteurs collectifs – les formations
5. Les composteurs électromécaniques
6. Changement du mode de collecte des fibreux / non fibreux
7. Collecte des encombrants
8. Traitement des déchets verts
9. Pollutec

I. Marché « Fourniture de composteurs individuels et collectifs »

Le SICTOMSED a publié le marché « Fourniture de composteurs individuels et collectifs » au BOAMP du 16/08/2021 au 14/09/2021.

- 33 dossiers ont été retirés dont 23 anonymes
- 2 réponses

Monsieur DESMARIES a présenté les offres et les échantillons.

II. Composteurs collectifs – panneaux d'information

Il est proposé à la commission de travailler sur les panneaux d'affichage à mettre en place sur les futurs composteurs collectifs, il est présenté différents modèles utilisés dans d'autres collectivités.

Après discussion, il est proposé de travailler sur 2 panneaux par composteur :

- Un pour indiquer les consignes : fixé sur le couvercle – Dimension : A2
- Un pour indiquer le nom du bac : sur la face – Dimension : A3
- Matière des panneaux : dibon

- Position : horizontale
- Les panneaux devront être simples et explicites : utilisation de photos et intégrer un QR Code

III. Composteurs collectifs – campagne de communication

Communication écrite :

Après discussion, il est proposé :

- Publication de deux lettres d'informations :
 - La première (2 mois avant la mise en place du projet) : cadre réglementaire / mise en avant des caractérisations / Appel à projet ADEME et Région AURA / Rappel sur le compostage individuel et collectif / Détail de la formation « référent de site » et son bulletin d'inscription
 - La deuxième (15 jours avant la mise en service) : rappel cadre réglementaire / cartographie des points de composteurs collectifs / explication sur le compostage : que doit-on mettre et ne pas mettre dans le composteur / Astuce : remplacer le bac bleu par le biosceau
- Site internet :
 - Création d'un onglet pour la Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères Résiduelles qui reprendra les consignes de tri, la cartographie des points
- Presse : Dauphiné / Hebdo
- Articles dans les bulletins municipaux

Communication orale :

- Programmation d'une émission radio sur RDB et/ou RCF pour la promotion de notre action en faveur de la Fraction Fermentescibles des Ordures Ménagères
- Programmation de réunion publique d'information, de participation à des conseils municipaux.

IV. Composteurs collectifs – Les formations

Le budget prévisionnel s'élève à 7 000 € HT. Une demande de devis a été réalisée auprès de deux associations et du CNFPT (uniquement pour la formation de guide composteur - en attente de réponse) pour les formations suivantes :

- Référents de site : formation proposée aux bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans le compostage / paillage et qui souhaitent mettre en pratique leurs connaissances. Les

référents seront des personnes ressources sur le terrain et pourront faire remonter les informations et les besoins :

- - Durée : 1 jour (7h) – 2 modules d’une demi-journée
 - Dates à définir
 - Nombre de participants : 16 maximums

- Formation Guide Composteur : formation ouverte aux personnes en charge du compostage collectif, de la communication mais aussi des gardiens de déchèterie et les agents communaux en charge de la gestion des déchets verts : le but est de former des ambassadeurs de la prévention et de la gestion des déchets. L’objectif de cette formation est d’appréhender les enjeux de la gestion domestique des biodéchets, connaître les rôles des différents acteurs, de caractériser les différents types de biodéchets, leurs sources et leurs débouchés, de maîtriser les fondamentaux du compostage : principes, techniques et utilisations, de communiquer et informer les publics et de mettre en œuvre notre projet de gestion des biodéchets.
Il est possible de commander des modules de spécialisation à la carte pour compléter le parcours.
 - Durée : 2,5 jours (19,5h)
 - Dates à définir
 - Nombre de participants : 16 maximums

- Information du grand public (tout public) : réunion d’information pour présenter le fonctionnement d’un site de compostage partagé, les matières compostables et les bons gestes à adopter à l’aide de travaux pratiques et de pédagogie participative.
 - Durée : 2h
 - Dates à définir, réalisées les samedis matin
 - Nombre de participants : jusqu’à 20

Après discussion, les membres de la commission approuve les formations proposées.

V. Composteurs électromécaniques – Cité scolaire du Cheylard

Une rencontre aura lieu mercredi 15 septembre 2021 avec la Cité scolaire du Cheylard et l’entreprise Formacompost pour la présentation d’un nouveau modèle de composteur électromécanique.

L’essai réalisé durant le 1^{er} semestre 2021 a donné satisfaction, mais des points peuvent être facilement améliorés : les odeurs, la conception de la machine et l’organisation physique.

VI. La collecte sélective en multimatériaux,

Jusqu'à présent un seul mode de tri (fibreuse / non-fibreuse) était accepté par le SYTRAD. Suite à la construction de la nouvelle usine de tri, le SYTRAD a fait le choix de moderniser ses outils et propose de nouveaux process qui permettent désormais 2 choix possible :

- Le tri : fibreux / non fibreux
- Le tri : multimatériaux (mélange des fibreux et non fibreux)

Afin de connaître l'impact du passage en multimatériaux, le SICTOMSED a étudié les aspects techniques et financiers :

- Aspects techniques :

	Fibreux – Non fibreux (situation actuelle)	Multimatériaux
Les conteneurs	- Conteneur jaune pour les non fibreux - Conteneur bleu pour les fibreux	- Conteneur jaune : les fibreux et non fibreux sont mélangés (1 seul conteneur) - Modification des façades des conteneurs fibreux. La couleur bleu sera remplacé par du jaune.
Panneaux d'affichage	- Aucune modification	- Modification des panneaux d'affichage de chaque conteneur fibreux / non fibreux
Collecte	- 1 collecte par semaine (1 semaine collecte des fibreux et la semaine suivante collecte des non fibreux)	- 1 collecte toutes les deux semaines - Optimisation du remplissage des conteneurs
Communication	- Aucune modification	- Simplification du geste de tri - Une poubelle de tri en moins à la maison QUI pourra être remplacé pour le tri de la fraction fermentescible des Ordures Ménagères Résiduelles. - Communication via le site internet du SICTOMSED, lettre d'information, bulletin municipaux des communes, hebdo / Dauphiné / RDB

- Aspects financiers – Etude des coûts de collecte/transport et traitement de la collecte sélective

	Fibreux – Non fibreux (situation actuelle)	Multimatériaux
Panneaux d'affichage	- Aucune modification	- Modification des panneaux d'affichage de chaque conteneur fibreux / non fibreux - Modification des façades des conteneurs fibreux Estimation : 19 400 € TTC (uniquement la 1^{ère} année)
Collecte et transport	- 1 collecte par semaine (1 semaine collecte des fibreux et la semaine suivante collecte des non fibreux) Estimation : 142 000 € TTC	- 1 collecte toutes les deux semaines Estimation : 105 000 € TTC
Communication	- Aucune modification	- Communication via le site internet du SICTOMSED, lettre d'information, bulletin municipaux des communes, hebdo / Dauphiné / RDB Estimation : 2 000 € TTC
Traitement – centre de tri	Coût SYTRAD : 63 000 € TTC	Coût SYTRAD : 63 000 € TTC
TOTAL	205 000 € TTC	189 400 € TTC

Le passage en collecte multimatériaux présente des avantages autant sur les aspects techniques que financiers :

- Facilitation du geste du tri : le tri « multimatériaux » permet de mettre tous les emballages dans le même conteneur
- Optimisation du remplissage des conteneurs
- Diminution du temps de collecte et de transport : 1 collecte tous les 15 jours pour les « multimatériaux », le camion lèvera les 2 conteneurs de tri à chaque passage contre un seul actuellement (hors points doublés). Le gain de main d'œuvre nous permettra d'effectuer d'autres services (collecte des cartons, transport vers les centres de traitement)
- Gains financiers de 15 600 € la première année et 35 000 € les années suivantes

Après discussion, les membres de la commission donnent leur accord pour présenter le projet au prochain Comité Syndical.

VII. La collecte des encombrants

Rappel : ce service est disponible depuis le 01 septembre 2021 pour les administrés des 28 Communes membres du SICTOMSED.

Les encombrants sont des déchets ménagers dont le **poids** et/ou le **volume** ne permettent pas de les transporter dans un véhicule léger. Exemple : gros appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur), meubles (canapé, table, armoire...).

Cette collecte a lieu sur rendez-vous pour 2 objets maximum par foyer ne rentrant pas dans un véhicule et 2 fois par an.

- L'inscription doit se faire au moins 15 jours avant la date de passage ensuite un mail ou sms vous sera envoyé dans les 5 jours avant la date de collecte pour vous préciser le créneau horaire du RDV (2 heures), attention la présence de l'utilisateur est obligatoire pour la collecte,
- Attention : si l'objet est supérieur à 60 kg, une aide de votre part est obligatoire,
- La collecte doit être effectuée sur le domaine public à la limite de votre propriété,
- Présence obligatoire pour la collecte,
- Attention, le dépôt ne doit pas gêner les piétons et/ou la circulation routière,

La prise de rendez-vous peut se faire soit par téléphone (04.75.29.34.38) soit par internet sur le site www.sictomsed.fr – onglet « Collecte des encombrants »

A ce jour, 8 rendez-vous ont été pris : Accons : 1 / Albon d'Ardèche : 1 / Lachamp Raphaël : 1 / Le Cheylard : 2 / Saint Genest Lachamp : 1 / Saint Jean Roure : 2

VIII. Les déchets verts

Le SICTOMSED a transporté 3 bennes de déchets verts chez un agriculteur au Chambon-sur- Lignon pour réaliser du broyage en vue du compostage. L'agriculteur est équipé d'un broyeur mobile.

Le SICTOMSED doit prendre contact avec la Chambre d'Agriculture et la DREAL de la Haute Loire pour exposer la situation et valider ou non le dépôt de déchets verts chez l'agriculteur.

IX. Pollutec à Lyon

Pollutec est le salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement. Il se déroulera à Lyon Eurexpo du 12 au 15 octobre 2021.

Les membres de la commission souhaitant y participer aux dates suivantes : 14 /15 octobre 2021 peuvent s'inscrire auprès du SICTOMSED.

La 1^{ère} Vice-Présidente du SICTOMSED

Karine BROSSE



Le 2ème Vice-Président du SICTOMSED

René COSTE

